



FICHAGE ILLEGAL

JUSTICE POUR LES SALARIÉS DE FRANCE TÉLÉVISIONS !

Le 29 septembre, la direction de France Télévisions a proposé aux organisations syndicales représentatives de signer un relevé de décisions concernant la fumeuse "revue des personnels" ayant abouti au fichage de certains. Une manière pour elle d'espérer se sortir en douce d'une affaire dans laquelle elle s'est embourbée toute seule. Elle propose tout simplement de faire part, aux seuls salariés de son choix, de certains éléments constitutifs de cette revue de personnel.

Dans ce relevé de décisions, il n'est pas prévu pour elle de remettre leur fiche à tous les salariés concernés.

Pour les syndicats CFDT, SNJ, CGC et SUD, il n'est pas question de laisser noyer le poisson et de permettre à ceux qui ont décidé cette opération illégale, contraire aux règles fondamentales de liberté individuelle, de s'en tirer à bon compte.

C'est pourquoi, les syndicats CFDT, SNJ, CGC et SUD ont décidé d'engager une action collective aux prudhommes, pour obliger France Télévisions à restituer les fiches à ceux qui en feraient la demande.

Cette action sera financée intégralement par les syndicats qui vont se substituer aux salariés et agir en leur nom.

Pour cela, il faut que chaque salarié souhaitant obtenir sa fiche, donne mandat au cabinet d'avocat.

Vous souhaitez agir ?

Remplissez sans tarder un mandat (modèle en annexe) et remettez-le à votre représentant syndical de site, accompagné d'une photocopie de pièce d'identité recto/verso ou envoyez-le à l'une des adresses ci-dessous *.

Tous ensemble, faisons dire le droit pour que la nouvelle Présidence prenne la mesure de l'immoralité de certains décideurs de la filière RH et qu'elle en tire les conséquences en assainissant les réseaux qui sévissent au plus haut niveau de l'entreprise.

Paris, le 08 octobre 2015

Envoyez votre mandat + copie recto/verso de carte d'identité à :

SNJ FTV, pièce D142, 7 esplanade Henri de France, 75015 Paris Cedex

Ou, CFDT MEDIAS, pièce R208, 7 esplanade Henri de France, 75015 Paris Cedex

Ou, SNPCA-CGC, pièce D226, 7 esplanade Henri de France, 75015 Paris Cedex

Ou, SUD MEDIAS, France 3 SUD, 28 chemin de la Cépière, 31081 Toulouse Cedex

**MANDAT POUR AGIR EN JUSTICE DEVANT LE CONSEIL DE
PRUD'HOMME A LA SUITE DU FICHAGE DES SALARIES PAR LA
DIRECTION DE MANIERE ILLICITE**

NOM/PRENOM :

ADRESSE :

MAIL :

TELEPHONE :

NATIONALITE :

Je soussigné(e), _____, salarié(e) de la Société France TELEVISIONS, occupant le poste de _____, souhaite agir en justice devant le Conseil de Prud'hommes afin de solliciter dans le cadre d'une procédure en référé, afin d'obtenir la fiche personnelle établie par la Direction à mon sujet sans que j'en ai été préalablement informée et que les institutions représentatives de l'entreprise n'aient été consultées.

Dans la perspective de cette action en justice, je donne mandat au *Cabinet d'avocat BRIHI KOSKAS & Associés* afin qu'il m'assiste et me représente dans le cadre de cette action en justice.

Fait à _____